



Ville d'Hérouville-Saint-Clair

Fêtes des Voisins dans toute la Ville Vendredi 20 mai 2022

Bonjour ! Vous êtes candidat pour organiser la Fête des Voisins dans votre quartier. Cette opération se déroule chaque année en France.

Chaque année, les Hérouvillais sont nombreux à participer, invités par leurs voisins dans les quartiers d'Hérouville Saint Clair.

Nous vous remercions de rejoindre vous aussi cette initiative citoyenne.

A chacun d'inventer sa Fête des Voisins ! Vous êtes un nouvel arrivant et vous souhaitez faire connaissance avec votre voisinage ; vous souhaitez apporter votre touche à l'animation de votre quartier, de votre rue, de votre immeuble, de votre impasse...et partager un moment de convivialité avec vos voisins ; vous souhaitez perpétuer la tradition de repas de rue existante dans votre quartier et cette année C'est à vous de jouer ! pique-nique, apéritif dînatoire, dîner.... Toutes les formules sont possibles et à organiser de 18h à 23h.

Vos coordonnées

Organisateur (Habitant Relais) du repas de quartier :

- Association – Nom de l'association :
- Particulier (Privé) :
- Locataire (bailleur social : préciser lequel) :

Responsable (Habitant Relais) de la Fête des Voisins :

Nom..... Prénom.....

Adresse quartier :

Tél. : N° de portable :

E-mail :

Votre Projet

Horaires de :h àh (de 18h à 23h maximum)

Adresse de la manifestation

Rue Impasse Place Square Cour d'immeuble

Voie privée Autres

Nombre de voisins attendus :

Participation de la Ville d'Hérouville Saint Clair

La Ville d'Hérouville Saint Clair vous accompagne pour organiser votre fête des Voisins : mise à disposition d'invitations, affichettes, t-shirts, nappes, ballons, gobelets, charbons de bois ; commande et livraison gratuite de matériel (tables et chaises) pour les lieux de rassemblement important (plus de 50 personnes), dans la mesure du possible.

Communication

Affichette avec bandeau (30 x 40 cm) pour avis dans les halls :

Carte postale (10 x 15 cm) pour invitation individuelle :

KIT (Nappe, gobelets, t-shirts, ballons) : oui non

Charbon de bois : oui non

Aide matérielle

Fiche « Demande de matériel pour les manifestations organisées par les services municipaux » à compléter (annexe)

Important : aucun stockage ne pourra avoir lieu sur l'espace public. Vous devrez prévoir un lieu sécurisé. Votre responsabilité est engagée.

Consignes de Sécurité

- **Précision sur la question de la responsabilité en cas d'alcoolémie sur la voie publique :** Pas d'alcool sur la voie publique. Si délits, il y a le soir de la manifestation, la Police Municipale ou Nationale pourront condamner.
- **Précision sur la question des barbecues sur la voie publique :** un arrêté spécifique pour la date du **13 mai 2022** sera adressé à la Préfecture par le service Logement suite à l'inscription des Habitants Relais.

L'organisateur devra s'assurer du bon déroulement de la manifestation tout en s'assurant de respecter le voisinage tant par le bruit que la gêne de circulation occasionnée.

L'organisateur devra assurer la propreté de la voie publique à la clôture de la manifestation. Les déchets devront être déposés dans les containers des participants et mis sur la voie publique les jours de collecte.

Aussi, l'organisateur s'engage à :

- Prendre en charge la sécurité générale sur le site pendant toute la durée de la manifestation,
- Eviter tout bruit pouvant gêner le voisinage après 23h,
- Ne pas installer d'aménagement sur la chaussée circulée pouvant rendre difficile l'intervention des secours.

L'organisateur prend connaissance de la possibilité pour l'administration d'annuler et d'interrompre le déroulement de la manifestation pour tout motif d'intérêt général.

En cas d'irrespect des mesures définies dans la présente inscription ou dans l'arrêté municipal, l'organisateur est informé que la manifestation sera annulée.

Fait à :

Signature de l'organisateur (Habitant Relais) :

Dossier à retourner avant le 15 avril 2022 par courrier : Service Logement, Hôtel de Ville, 11 place François MITTERRAND, 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

ou

Par mail : sjames@herouville.net ou logement@herouville.net

